

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park a adopté le règlement suivant :

| Objet | Adoption Entrée en vigueur |
|--|---|
| Règlement GP-2024-165 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire | 10 février 2025 1 ^{er} avril 2025 |

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.gp@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 1^{er} avril 2025.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park